NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE

A/36/127
S/14403
12 mars 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-sixième session
Point 33 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Trente-sixième année

Lettre datée du 11 mars 1981, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à appeler d'urgence votre attention sur une agression qui a été lâchement perpétrée le 9 mars 1981 par deux terroristes de l'OLP contre le chauffeur d'un autobus civil israélien.

Cet autobus, qui appartient à la compagnie d'autobus Egged et fait la navette entre Jérusalem et le Tombeau de Rachel, sanctuaire judaïque situé entre Jérusalem et Bethléem, revenait à ce moment-là à Jérusalem. Les seuls passagers qui se trouvaient à bord au moment de l'attaque étaient les deux terroristes de l'OLP qui ont violemment attaqué le chauffeur à coups de couteaux, près du village de Sur Bahr. Le chauffeur ayant résisté, les terroristes se sont enfuis mais non sans l'avoir auparavant gravement blessé au visage et à la poitrine.

Comme à son habitude, l'OLP a revendiqué bruyamment la responsabilité de cet attentat dans un communiqué qu'elle a diffusé, le 10 mars, sur sa station de radio du Liban.

Comme je l'ai souligné à plusieurs reprises dans de précédentes lettres, l'OLP s'est illustrée, depuis sa création, par la perpétration de meurtres et de tentatives de meurtres contre des civils innocents. Ses desseins, qu'ils soient ou non couronnés de succès, sont ceux d'un groupe de criminels internationaux et, en aucune manière, ceux d'un mouvement de libération nationale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Yehuda Z. BLUM

* A/36/50.

81-06933